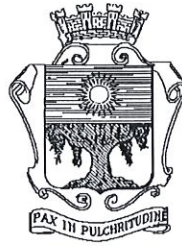


AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-02C-DE  
Reçu le 06/04/2018



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 02 - BUDGET COMMUNAL :

c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Séance Publique Ordinaire du 27 MARS 2018

A 19 heures dans la salle du Conseil

Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Christian HUGUET, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Monsieur le Maire, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. SBIRRAZZUOLI Nicolas à M. Claude CALIMAR, M. Philippe RASTOLDO à M. Stéphane EMSELLEM, M. Jean-Elie PUCCI à M. Christian HUGUET, M. Bernard MAILLE à Mme Marie-José LASRY, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu-Marie PANIZZI,

ABSENTE : Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 19

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 20 mars 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180327-02C-DE  
Reçu le 06/04/2018

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018



II - BUDGET COMMUNAL :

c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

Considérant les résultats de clôture de l'exercice 2017 tels qu'ils apparaissent conjointement au compte administratif et au compte de gestion du Receveur, soit :

Excédent de fonctionnement : 1 604 713,33 €

Excédent d'investissement : 949 794,99 €

Propose d'affecter ces résultats au budget de l'exercice 2018 de la façon suivante :

002 - Excédent de fonctionnement pour	1 004 713,33 €
1068- Excédent capitalisé	600 000,00 €
001 - Excédent de d'investissement pour	949 794,99 €

J'invite votre Assemblée à en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Affecte les résultats de clôture de l'exercice 2017, de la façon suivante :

002 - Excédent de fonctionnement pour	1 004 713,33 €
1068- Excédent capitalisé	600 000,00 €
001 - Excédent de d'investissement pour	949 794,99 €

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX

